

Niort, le 9 juillet 2021

OBJET : Dossier pour AG 2020 en consultation écrite et électronique

Cher adhérent,

J'espère que ce courrier vous trouvera en bonne santé, ainsi que votre famille.

En raison de la crise sanitaire et du premier confinement, l'assemblée générale annuelle prévue le 10 avril 2020 a été reportée. Nous espérons pouvoir tenir une assemblée générale à l'automne, mais cela ne nous a pas été possible.

Pour régulariser la situation pour notre association, la FNASCE nous a indiqué la possibilité d'organiser une Assemblée Générale en consultation écrite et électronique.

Voici le déroulement que nous adoptons :

- vendredi 9 juillet : envoi des documents de l'AG aux adhérents (mise en ligne),
- mercredi 21 juillet : date limite pour poser des questions par courrier ou courriel ascet79.associations.oh.ddt-79@i-carre.net,
- jeudi 22 juillet : publication des questions et leurs réponses sur le site internet de l'ASCE 79,
- mercredi 4 août : date limite des votes,
- jeudi 5 août : dépouillement des votes,
- vendredi 6 août et jours suivants : rédaction du compte-rendu de l'AG, publication sur site internet et envoi à la FNASCE.

Vous trouverez en pièce jointe le dossier contenant tous les éléments de l'AG pour l'année 2020.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie par avance du vote que vous ferez en réponse à notre prochaine sollicitation.

Ascéistement vôtre,

La Présidente de l'ASCE 79,
Corinne ROSSARD

P. J. : tous les éléments de l'AG pour l'année 2020